

Le programme EXCHANGE 3

L'association serbe des collectivités locales (Stalna Konferencija Gradova i Opština, SKGO), La Conférence permanente des villes et municipalités serbes, en coopération avec la Délégation de la Commission européenne, grâce aux fonds de l'Instrument de Pré-adhésion (IPA), à Belgrade, a mis en place le programme EXCHANGE. Ce dernier s'insère dans la **perspective d'intégration européenne de la Serbie**. Pour ce faire, il est crucial que l'État, fortement centralisé jusqu'alors, respecte les standards communautaire dans leur ensemble, cela passant par **la réforme des collectivités locales en décentralisant davantage ses institutions**. L'objectif poursuivi par le présent programme est donc le renforcement des capacités de gouvernance locale afin de permettre une meilleure gouvernance locale. Il est à noter que l'IPA s'intègre dans cette volonté d'adhésion à l'UE. C'est pour cela que la Direction générale à l'élargissement de la Commission européenne est en charge des fonds en question.

La SKGO est le bénéficiaire de ce programme européen mais également l'opérateur. En effet, lors de la planification des fonds IPA, par le gouvernement serbe, la délégation de la Commission à Belgrade, la SKGO et d'autres institutions, il a été décidé que l'association en question devienne l'opérateur dans l'attribution des financements dans le cadre du présent programme.

Ainsi, dans un premier temps, un premier appel à proposition, le 10 décembre 2010, fut publié. Les projets répondant à l'appel et sélectionnés par la Délégation de la Commission européenne devaient débiter en juin 2010.

Cités Unies France a répondu le 4 mai à la SKGO par l'envoi d'une déclaration d'expression d'intérêt, permettant à nos membres de participer au **second appel à propositions qui sera publié en juin**.

Par le présent appel, la SKGO recherche des collectivités s'investissant en Serbie ou qui seraient intéressées par la perspective de nouer des contacts avec leurs homologues serbes.

Les domaines de coopération sont étendus :

- Bonne gouvernance et gestion municipale
- Finance municipale
- Services publics
- Le cadre de vie
- Les questions environnementales
- Le plan local urbain
- Les services sociaux
- Le développement économique local
- L'éducation
- Les services municipaux

Les conditions nécessaires à remplir sont les suivantes :

- Compétences appropriées dans un ou plusieurs domaines susmentionnés
- Encore actif dans les secteurs de gouvernements locaux
- Possédant, si possible, une expertise internationale
- Avoir d'excellentes compétences en langue anglaise

Les projets doivent prévoir les activités suivantes :

- Activités d'assistance technique et d'expertise (impératif)
- Des voyages d'études et de formations
- L'achat de fournitures, petits équipements et petites rénovations

Le financement dont les projets pourraient bénéficier est compris **entre 100.000 et 300.000 euros** et la durée doit être au **minimum de 12 mois et d'un maximum de 15 mois**. **L'enveloppe totale allouée au présent appel sera de 5.000.000 d'euros**

Les municipalités serbes intéressées par cet appel à proposition ont deux possibilités quant au dépôt du dossier. Ainsi, elles peuvent inclure directement leur partenaire étranger au sein du projet ou bien, dans le cas inverse, les collectivités peuvent chercher parmi la liste des autorités locales étrangères qui souhaiteraient intervenir dans le cadre du programme. C'est pour cela que nous avons répondu en transmettant notre déclaration d'intérêt à la SKGO afin que nos membres puissent, le cas échéant, répondre à cet appel, et dans tel cas, nous informerons l'association d'élus serbe de votre disponibilité pour le projet.